

07.04
ADMINISTRATION DES BATIMENTS
PUBLICS
TRANSFORMATION ET
AGRANDISSEMENT DE LA CHAMBRE
DES DEPUTES : MAISONS PRINTZ ET
RISCHARD
DUREE : 2002 - 2006
TAILLE : 5.142 M² , 20.534 M³

Transformation et agrandissement de la Chambre des Députés dans les maisons « Printz » et « Rischard »

Non seulement les façades extérieures ont été rénovées dans le respect des caractéristiques du bâti ancien mais surtout une recherche particulière a été menée afin de conserver le maximum de plafonds et de charpentes.

Cette démarche a entraîné la création d'un nouveau noyau de circulation, faille intérieure recouverte d'une verrière, qui amène la lumière naturelle au cœur des vieux bâtiments.

Depuis les anciennes caves voûtées creusées dans la roche de la forteresse historique, un ascenseur panoramique relie la faille à la passerelle en verre qui, tel un « tapis volant » enjambant la rue de l'Eau, relie la Chambre des Députés et son extension.

